FRC. 3.20214

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
20484

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LECLERC (de Maine-et-Loire),

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

Séance du 2 pluviose an 7.

Représentans du Peuple,

Malheur à qui résiste à la volonté nationale ! malheur au parjure ! malheur au traître qui médite au fond de son cœur l'anéantissement du pacte social !

La République n'étoit pas encore ; mais son germe

THE NEWBERRY LIBRARY

existoit. Une lutte des plus étranges prépara son développement.

D'un côté, un peuple généreux, et fait plus qu'aucun autre pour illustrer le régime républicain, se méprenant sur la nature de l'impulsion qu'il recevoit de la liberté, croyoit, de bonne foi, les formes monarchiques compatibles avec l'exercice de ses droits.

De l'autre, une cour hautaine, dédaignant la part honorable qu'on lui laissoit dans le gouvernement, aimoit mieux voir briser le sceptre dans ses mains que de le tenir encore, lorsqu'il ne seroit plus, comme auparavant, le signe du despotisme absolu.

Ainsi l'inexpérience du peuple français sur l'usage de sa souveraineté le portoit à soutenir le trône contre les efforts du trône lui-même, et l'aveugle ambition du monarque appeloit la République presqu'en dépit des républicains.

Etrange obstination de part et d'autre!

Combien de fois le dernier roi se joua-t-il des promesses les plus solemnelles? combien de fois, toujours habile à l'excuser, la nation l'obligea-t-elle à reprendre sa confiance; et comment n'auroit-il pas compté sur une clémence inépuisable, lorsqu'au retour de Varennes, elle ne se vengea de lui qu'en déployant à ses yeux l'appareil formidable de la toute puissance et de l'unanimité de vingt millions d'hommes déterminés à rester libres?

Leçon frappante, mais superflue!

Quelques hommes désespérant de le voir jamais revenir à des sentimens généreux, demandèrent la déchéance du fugitif: à peine furent-ils entendus. Chose de plus en plus incroyable, à mesure que cet événement se recule dans le passé! la destinée de l'Etat

fut remise aux mains de celui qui s'en étoit déclaré l'ennemi : Louis XVI remonta paisiblement sur le trône vermoulu qu'il venoit de déserter ; et ce que les meilleurs esprits avoient prédit arriva : cet étrange pardon fut le précurseur de nouvelles perfidies.

D'une main, il signa la constitution ; de l'autre, il conclut des traités secrets avec les prêtres et les puissances étrangères.

Le fanatisme ouvertement protégé contre le vœu du Corps législatif ; une liste civile de plus de 25 millions, employée à corrompre ou à stipendier des assassins ; des intelligences avec l'Autriche ; les approches d'une guerre entreprise dans les intérêts du despotisme, et mille autres circonstances toutes plus effrayantes les unes que les autres, jettèrent enfin l'alarme parmi le peuple.

Autant il avoit montré de patience, autant il devint impétueux.

Au 10 août, la foudre s'échappa de ses mains, et vint frapper le château ; le 22 septembre, la monarchie disparut, et le 21 janvier amena la dernière heure du dernier roi des Français.

Malheur à qui résiste à la volonté nationale ! malheur au parjure ! malheur au traître qui médite au fond de son cœur l'anéantissement du pacte social !

Cette juste punition devoit servir de prétexte à de grandes vengeances. Ce ne fut point la mort de l'un d'eux que les rois déplorèrent ; ils ne sentirent le coup qui le frappa que par l'ébranlement qu'il fit éprouver à leurs propres couronnes ; et comme ils avoient prévu cette catastrophe, déja leur rage se signaloit au sein même de la France.

Des fermentations assez fortes dans le sein de la Convention nationale avertissoient les amis de la Répu-

blique qu'une double attaque la menaçoit dans son berceau. L'influence royale se manifestoit dans les essais d'une dévorante anarchie, comme dans les efforts de la Vendée.

Toutes les passions, toutes les affections contraires avoient été mises en jeu pour troubler le calme dont les fondateurs des Etats ont toujours si grand besoin. Le stoïcisme républicain luttant à-la-fois contre la fureur et la fausse pitié; la raison contrainte à résister au fanatisme sacerdotal et au fanatisme populaire; l'esprit d'ordre toujours en dispute avec la parcimonie et le brigandage, avec les faux calculs et le délire subversif de toute espèce d'administration; enfin la vertu et la philosophie continuellement aux prises avec les vieux préjugés; et l'abnégation de tout principe de morale et de sagesse.....: tels furent les signes funestes auxquels on put reconnoître la main des rois coalisés contre la liberté naissante.

Représentans du peuple, si mon sujet me reporte vers des souvenirs douloureux, songez qu'à l'instant où je parle toute la République retentit d'un serment qui doit bannir pour jamais de son territoire les maux qu'ils retracent à votre pensée; songez que nous allons nous-mêmes prêter ce serment solemnel. Que la bonne harmonie qui règne entre les différentes parties du gouvernement efface de notre esprit tout présage sinistre; mais n'oublions pas qu'il est de notre devoir de jeter un coup-d'œil d'horreur et de menace sur le pacte éternel qui unit la royauté et l'anarchie.

Haine, haine éternelle à ces deux complices inséparables! Haine à la royauté! c'est elle qui étouffa la voix de Condorcet, lorsque cherchant à détourner les calomnies qu'on s'apprêtoit à lancer contre le régime républicain, il

conjuroit ses collègues d'abandonner toutes vaines discussions, tous débats scandaleux, pour s'occuper sans relâche de la constitution, des finances, de l'instruction publique, de l'éducation nationale, des hôpitaux, de la répression de la mendicité, des travaux publics, des encouragemens à donner à l'agriculture et au commerce, en un mot de tout ce qui pouvoit honorer les législateurs et rendre le peuple plus heureux.

C'est elle qui, montrant des places aux ambitieux, de l'or aux hommes cupides, des plaisirs aux débauchés, du sang aux cannibales, fomenta tous les désordres, excita tous les troubles, favorisa tous les crimes.

C'est elle qui lança parmi les républicains des tigres à face humaine, prêts à les dévorer au premier signal.

C'est elle qui dirigea le 31 mai.

C'est elle enfin qui fut vengée par le trépas de Vergniaux et de tous les autres ennemis du trône qui furent traînés à l'échafaud.

Haine aussi à la sanglante anarchie ! C'est elle qui prêta des armes au fanatisme, et servit de prétexte à la terreur réactionnaire, au milieu de laquelle des monstres nouveaux rivalisèrent avec les sicaires de Marat.

C'est à l'ombre de ses fureurs passées que les vendémiaristes calomnièrent les membres de la Convention, à l'époque de leur plus grande gloire, lorsqu'ayant enfin produit une constitution, ils alloient abdiquer le pouvoir absolu.

C'est en fatiguant la tribune du récit des anciens excès de l'anarchie, que les contre-révolutionnaires de Fructidor entravèrent la marche du gouvernement et faillirent le renverser.

En un mot, présente ou passée, toujours funeste à la République, elle sert la vengeance des rois, autant

par les longues traces qu'elle laisse après elle, que par les actes même de sa fureur.

Haine à la royauté et à l'anarchie : l'une eut à sa solde les *Chouans*, les *Compagnons de Jésus*, les *Chevaliers du Soleil ;* l'autre se servit des dénonciateurs et des bourreaux, et toutes deux mirent la liberté à deux doigts de sa perte.

Haine à toutes les factions, sous quelque couleur qu'elles se présentent : tel est l'objet du serment que nous allons renouveler sur les doubles ruines du despotisme et de l'anarchie ; tel est le vœu bien constaté de trente millions d'hommes : et malheur à qui résiste à la volonté nationale ! malheur au parjure ! malheur au traître qui médite dans son cœur le renversement du pacte social !

Mais ce serment d'un peuple libre et protecteur des nations opprimées ne retentira pas seulement dans la vaste enceinte de la France, elle franchira ses limites, et ira porter au loin parmi les républiques naissantes l'espoir et l'encouragement. Affranchies des malheurs qui signalèrent les premiers jours de notre liberté, elles marcheront avec sagesse vers le bonheur public, sans que rien altère la pureté de cet enthousiasme primitif dont la mémoire vous est si chère encore aujourd'hui, malgré les calamités par lesquelles on parvint à l'étouffer ; elles rendront enfin témoignage de l'excellence du régime républicain contre lequel on leur avoit insinué de si fortes préventions.

Roi de Turin, qu'est devenu l'effet de tes calomnies ? Tu peignois la liberté sous les couleurs les plus affreuses, et tu commandois l'assassinat de nos défenseurs comme on ordonne la destruction des bêtes féroces : vois ton peuple détrompé s'indigner d'avoir subi si long-temps ton joug ridicule, et s'avancer joyeusement vers la destinée la plus brillante et la plus heureuse.

Provocateur insolent et lâche, roi fugitif de Naples, où t'a conduit la violation éclatante de traités illusoires par tes longues perfidies, et dont la foi fut si obstinément gardée par le seul gouvernement français? Quatre-vingt mille hommes inondèrent tout-à-coup le territoire d'une alliée! Ton général osa dicter des lois à la grande nation! Comment tes quatre-vingt mille hommes ont-ils disparu? comment ton général descend-il à la prière? .... Calomniateur insensé, réponds! le sang des malheureux que tu fis assassiner avec une atrocité jusqu'alors inouie retombe-t-il sur la République française ou sur toi? Tremble! tu n'as pas encore expié toute ta scélératesse. Bientôt, poursuivi jusqu'en ton dernier asyle, tu donneras au monde un nouvel exemple du triste abandon par lequel la justice éternelle punit les rois perfides.

Mais cette chûte bruyante fixera-t-elle enfin l'étonnante indécision de l'Autriche? Que signifient ces lenteurs éternelles? à quoi bon ces auxiliaires arrivés des extrémités du Nord? quelle présomption les guide? viennent-ils pour se mesurer avec les Français? croient-ils nous vaincre comme Bonaparte a vaincu les Mamelouks? Qu'ils viennent; qu'ils prennent une juste idée du courage de nos défenseurs, et que Paul sache, à leur retour, que tout le poids de sa puissance colossale ne pourroit ni déranger, ni retarder d'un seul pas la marche de la République.

Et toi, depuis si long-temps l'objet de nos justes imprécations, détestable gouvernement anglais, tu n'auras pas toujours des rois à séduire; tu ne pourras pas toujours nous susciter de nouveaux ennemis: et tu sais que la mer ne te met pas à l'abri de nos armes. Tremble! tous les efforts que tu fais pour consommer notre ruine ne servent qu'à mieux préparer la tienne.

332

Nos armées sont animées du meilleur esprit ; l'union règne parmi nous ; la loi sur la conscription a doublé nos ressources et notre courage ; celles qui nous restent à faire sur les finances seront bientôt terminées : tous les cœurs se confondent dans la haine que tu mérites ; cette haine dirigera les choix de l'an 7 ; elle bannira du sein des corps électoraux, soit l'influence qui amena Fructidor, soit les désordres qui nécessitèrent le 22 floréal, et elle passera de législature en législature jusqu'aujour de ton entier anéantissement.

Mais, représentans du peuple, c'est ralentir trop longtemps le zèle qui vous porte à réaliser d'avance une partie de ces prédictions, en manifestant, à cette tribune, votre attachement inviolable à la République.

Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la constitution de l'an 3.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviose an 7.